

EPP, FMC ou le PHLÉBOLOGUE et le GRAND MÉCHANT LOUP

EPP (ASSESSMENT of CLINICAL PRACTICES), FMC (POSTGRADUATE MEDICAL EDUCATION),
the PHLEBOLOGIST and the BIG BAD WOLF !

E. BLIN

Une grande inquiétude s'est emparée des phlébologues, savamment entretenue et distillée par les autorités dites de « tutelle ».

Il va falloir comme les 3 petits cochons montrer patte blanche pour se faire croquer par le loup EPP (Évaluation des Pratiques Professionnelles) et son compère FMC (Formation Médicale Continue).

Mais ne soyons pas pessimistes ! Il suffit de se rappeler la fin du conte !

La Société Française de Phlébologie (SFP) est certes un grand-mère, mais « mamie » n'est pas prête à finir dans le ventre du loup.

Revenons au loup, détenteur du Savoir, pense-t-il...

Le loup sait ce qu'est la bonne pratique phlébologique, lui !

Nous sommes vraiment là dans un monde de cuistres : le loup nous sermonne en faisant les gros yeux alors que l'enseignement universitaire de la phlébologie, c'est Cosette !

La misère noire pendant des décennies. Aucune formation spécifique et un profond mépris de la part des facultés pour ces médecins qui osent traiter (avec en plus des résultats) des millions de patients alors qu'ils ne sont même pas spécialistes, avec une rémunération digne des Ténardier.

Aucun service hospitalier en France, aucun professeur de Phlébologie, aucun cours pendant le cursus de médecine ; rien, rien, rien n'a été fait par les autorités de tutelle et ce sont elles maintenant qui savent et nous qui sommes des ignorants.

Au sortir de ce brouillard, des lueurs d'espoir enfin apparaissent : l'École Européenne de Phlébologie et un Diplôme Universitaire de Phlébologie ont été créés grâce à l'effort de quelques-uns.

Nous vous présenterons lors du congrès des 23, 24, 25 novembre prochain le bilan de nos travaux et la manière d'« avoir » vos points.

Pour en venir à l'aspect concret des EPP, il a été décidé de s'appuyer sur la compétence et le professionnalisme de prestataires pour permettre à nos adhérents de valider leur EPP.

Les EPP sont une action qui pour le médecin s'inscrit dans la durée. Il lui faudra pendant les 5 ans à venir participer à un certain nombre de séances qui permettront d'évaluer, d'analyser, d'améliorer ses pratiques.

Rassurez-vous, il n'y a rien de bien méchant, ni d'insurmontable.

Simplement, la logorrhée administrative est parvenue à créer une fois encore la panique.

Précisons que, comme d'habitude, l'État comme cela est fréquent a été pris à son propre piège !

Car les EPP et la FMC ne pourront démarrer qu'à partir de la constitution des Conseils Nationaux de Formation Médicale Continue (CNFMC) qui ne seront pas mis en place avant juillet 2007 (chacun en appréciera la rapidité).

Un dossier vous sera donc adressé à la fin de l'année pour vous inscrire aux programmes agréés SFP et avoir ainsi, clés en main, les moyens de satisfaire sans tracas majeurs à ces obligations. Alors, inscrivez-vous nombreux aux formations de la SFP !

La SFP est certes une vieille maison mais aux fondations solides : le travail de nos prédécesseurs depuis 1947 en témoigne.

Je tiens donc à rassurer d'emblée nos membres : tout ceci n'est qu'un psychodrame « abracadabrant » à la française. Ils pourront, grâce à la SFP en particulier, valider leurs points FMC et EPP sans problème majeur.

Nous ne laisserons pas le loup s'emparer de l'évaluation de **nos** pratiques professionnelles car **la Phlébologie c'est nous !**